GLYNNIS MAKOUNDOU
AVOCAT AU BARREAU DE LYON

CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

Septembre 2023

www.makoundou-avocat.fr
LE DROIT À LA MODE

TABLE DES MATIÈRES

1. **INTRODUCTION** 3
2. **LA PRÉSENTATION DU CABINET LE DROIT À LA MODE** 5
3. **LES AXES RSE PRIORITAIRES** 6
A. L'ÉPANOUISSEMENT DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE 9
Réponse aux ODD : 9
Engagements actuels : 9
Mise en avant d'une réussite concrète : 11
Prospective à venir : 12
B. LA CONSOMMATION RESPONSABLE 13
Réponse aux ODD : 13
Engagements actuels : 13
Prospective à venir : 13
Mise en avant d'une prospective à venir : 14
C. LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX 15
Réponse aux ODD : 15
Engagements actuels : 15
Mise en avant d'une réussite concrète : 16
Prospective à venir : 16
D. LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX 17
Réponse aux ODD : 17
Engagements actuels : 17
Mise en avant d'une réussite concrète : 18
Prospective à venir : 18
4. **LA FEUILLE DE ROUTE DU CABINET** 19
CONCLUSION 26

INTRODUCTION

Face à l'urgence écologique et climatique, notre cabinet d'avocats s'engage à renforcer son action en faveur de la transition écologique.

Compte tenu des chiffres alarmants concernant la pollution associée à l'industrie de la mode, ainsi que des dénonciations de ces dérives sociales, à l'instar du drame du Rana Plaza, la nécessaire transformation du secteur de la mode est une évidence.

Nous avons décidé d'y contribuer en apportant notre expertise juridique à des entreprises et acteurs soucieux de réduire les impacts environnementaux et sociaux propres à l'industrie de la mode.

Nous croyons fermement en la nécessité d'accompagner nos clients dans leur transformation vers des pratiques plus éthiques et durables, ce qui implique également une amélioration continue de nos pratiques internes afin de mieux les conseiller.

Cet engagement ne se limite donc pas au choix d'accompagner les entreprises de mode responsables ; il se reflète également dans nos initiatives internes.

De manière concrète, nous avons entrepris d'harmoniser nos pratiques avec nos valeurs en intégrant des considérations environnementales et sociales dans toutes nos décisions.

Notre plan d'action témoigne ainsi de notre volonté d'assumer la responsabilité de notre impact et d'opérer de manière transparente.

Afin de mieux appréhender les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), nous avons opté pour l'utilisation de la norme ISO 26000 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies comme références. Cette approche nous permet de suivre les principes directeurs de la norme tout en les adaptant de manière judicieuse à notre réalité d'entreprise et à notre approche d'expertise.

Le mot de la fondatrice, **Maître Glynnis Makoundou,** Avocat au Barreau de Lyon :

La devise du cabinet « le droit à la mode » s'entend de plusieurs manières. L'une d'entre elle est directement liée aux enjeux actuels du secteur. Pour continuer à exister demain, la mode doit se transformer pour diminuer son impact négatif en matière sociale et environnementale. Une entreprise qui intègre de manière forte ces considérations dans son modèle d'affaires, tout en veillant à maintenir sa viabilité économique, sera particulièrement attentive au choix de ses partenaires. En tant que cabinet d'avocat dédié à cette industrie, il nous parait essentiel de rendre visibles nos valeurs en formalisant nos actions et engagements en matière de Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale.

LA PRÉSENTATION DU CABINET
LE DROIT À LA MODE

Au cœur de la philosophie du cabinet réside la volonté de relever les défis auxquels est confrontée l'industrie de la mode en offrant un accompagnement juridique dédié aux entrepreneurs, créateurs de marques et professionnels de la mode responsable.

Les valeurs du cabinet

- **Spécificité** : Notre accompagnement juridique est axé sur les problématiques spécifiques des entrepreneurs dans la mode.

- **Accessibilité** : Nous rendons l'information juridique accessible sur les réseaux sociaux et intervenons à distance dans toute la France.

- **Engagement** : Toute l'équipe est engagée pour une mode plus responsable en général, et pour les intérêts des clients en particulier.

La vision du cabinet

Le Cabinet a pour vision un avenir où la mode sera synonyme d'éthique et de durabilité, pour que les consommateurs continuent à avoir « le droit à la mode » de demain.
Notre contribution, qui est aussi notre mission : apporter une réponse réactive, pragmatique et efficace aux besoins juridiques des acteurs de la mode responsable.

La mission du cabinet

Notre mission consiste à accompagner juridiquement toute personne qui entreprend dans la mode avec une démarche responsable, ainsi que les entreprises en transition vers un modèle plus durable.

LES AXES RSE PRIORITAIRES

Le cabinet entend poursuivre son développement en formalisant une démarche RSE, qui s'articule autour de quatre axes principaux : l'épanouissement de ses membres, une approche de consommation responsable ainsi que des initiatives concrètes en faveur de l'environnement et de la société.

○ Épanouissement des membres du cabinet

Le bien-être des membres de l'équipe représente une priorité. Chaque membre du cabinet est considéré en fonction de ces compétences et qualités particulières, ce qui contribue à un environnement de travail sain et stimulant. Tous les collaborateurs sont traités avec équité, bienveillance et respect, créant ainsi une culture d'entraide dans l'équipe.

○ Consommation responsable

Pour garantir une consommation raisonnable, le Cabinet adopte une approche raisonnée et raisonnable dans ses choix. Chaque acte de consommation est questionné afin de permettre une gestion efficace des ressources et de minimiser les répercussions écologiques qui en découlent.

○ Engagements environnementaux

Le Cabinet s'efforce de maîtriser et réduire son empreinte environnementale par le biais de mesures concrètes. Cela implique notamment de la réduction des déchets, l'adoption de pratiques économes en énergie, ainsi que de la promotion de solutions respectueuses de l'environnement dans l'ensemble de ses opérations.

○ Engagements sociétaux

Le Cabinet s'engage auprès de la société en soutenant des causes porteuses de sens. En maintenant sa contribution auprès d'associations tournées vers la mode responsable, le Cabinet s'efforce de jouer un rôle actif dans l'amélioration de l'industrie de la mode et de la société en général. Ce se traduit également par la création de contenu gratuit et accessible sur de nombreux sujets juridiques liés au secteur de la mode.

LE DÉTAIL DE NOS ENGAGEMENTS

1. L'ÉPANOUISSEMENT DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE
2. LA CONSOMMATION RESPONSABLE
3. LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX
4. LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

1 L'ÉPANOUISSEMENT DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Objectif RSE : Fournir à chaque membre de l'équipe des conditions de travail équitables et sûres.

Réponse aux ODD

- ODD 4 : Éducation de qualité.
- ODD 3 : Bonne santé et bien-être.
- ODD 8 : Travail décent.
- ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Engagements actuels

- **Mise à disposition du matériel essentiel pour chaque membre de l'équipe**

Chaque membre de l'équipe se voit fournir un ordinateur portable et les outils nécessaires pour réaliser ses missions. Cette pratique renforce l'efficacité du Cabinet, en dispensant les membres de l'équipe de fournir leur propre matériel.

- **Instauration de la possibilité de télétravail**

Pour réduire notre empreinte carbone et afin d'assurer le bien-être de chacun, tous les membres de l'équipe ont la possibilité de télétravailler.

○ Suivi régulier et retours sur le travail de chaque membre

La fondatrice s'assure de surveiller régulièrement le travail de chaque membre de l'équipe et de leur fournir des retours. Cette initiative témoigne d'un engagement envers l'amélioration continue en offrant aux employés un suivi attentif, favorisant ainsi l'optimisation de leurs compétences et leur développement au sein de l'équipe.

○ Participation à des formations et des webinaires

Le cabinet donne la possibilité de participer à des formations, colloques et webinaires. Cette initiative a pour but non seulement de renforcer les compétences personnelles et contribue à la valorisation des membres de l'équipe.

○ Création de modèles de documents standardisés

Le cabinet recherche en permanence l'optimisation de ces processus afin de répondre aux besoins de ses clients. Chaque tâche est minutieusement examinée pour évaluer son potentiel d'automatisation. Les retours de l'équipe sont sollicités pour affiner ces approches. Des processus, modèles et bases de données sont élaborés et mis en œuvre une fois validés.

○ Fournir un kit de démarrage pour les nouveaux arrivants

L'objectif de ce kit est de faciliter l'intégration optimale de chaque nouveau membre au sein de l'entreprise.

○ Respecter le droit à la déconnexion

Des plages horaires sont clairement définies pour respecter le temps personnel des membres de l'équipe, leur permettant ainsi de se déconnecter et de préserver leur santé mentale.

Mise en avant d'une réussite concrète

○ Mise en place de réunion d'équipes hebdomadaires

Des réunions hebdomadaires sont organisées pour créer un espace transparent dans lequel chaque membre peut partager ses avancées, idées et préoccupations, favorisant ainsi la collaboration et l'inclusion.

Prospective à venir

- Permettre à tous les membres du cabinet de bénéficier d'une formation aux premiers secours pendant leur engagement au sein de l'entreprise.

- Permettre à tous les membres du cabinet de participer à des ateliers (comme la fresque textile, la fresque du climat, etc.).

- Organisation d'ateliers thématiques

Le Cabinet va mettre en place des ateliers thématiques mensuels pour chaque membre de l'équipe puisse présenter un sujet lié au développement durable ou en lien avec les missions du cabinet. L'objectif de ces ateliers est de renforcer la cohésion d'équipe et de permettre une ouverture à des thématiques de culture générale.

- Mise en place d'une charte interne

Le Cabinet souhaite mettre en place une Charte interne pour que chaque membre et nouvelle recrue puisse avoir un aperçu des valeurs, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques internes. Ce document sera remis à chaque début de mission afin que les membres de l'équipe puissent adhérer et respecter son contenu. La Charte se composera de plusieurs parties axées sur : la rigueur, l'entraide, la bienveillance, le dialogue, l'autonomie, la flexibilité et l'efficacité.

- Amélioration du kit de démarrage

L'amélioration du kit inclura une présentation pour guider les nouvelles recrues dans l'utilisation des divers outils ainsi que dans la compréhension de la charte graphique du cabinet.

2 LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Objectif RSE : Favoriser les achats durables et gestion des déchets.

Réponse aux ODD

- ODD 12 : Consommation et production responsable.
- ODD 14 : Protection de la faune et de la flore aquatique.

Engagements actuels

Chaque membre de l'équipe est incité à trier ses déchets, notamment durant la pause méridienne. Ces derniers sont invités à utiliser les poubelles de tri sélectif présentes à l'intérieur de la salle de restauration commune.

Prospective à venir

- **Identification d'emplacements pour le recyclage des capsules de café**

Le cabinet prendra des mesures pour identifier des points de collecte adaptés en vue du recyclage des capsules de café.

- Élargir l'initiative d'achat durable à d'autres domaines, tels que les fournitures de bureau, en choisissant des produits respectueux de l'environnement.

Mise en avant d'une prospective à venir

Pour s'investir vers une consommation durable, le cabinet s'engage à adopter des bouteilles en verre réutilisables.

Chaque membre de l'équipe utilisera des bouteilles en verre qui remplaceront les bouteilles en plastique jetables. Ce choix a pour but de réduire l'utilisation de plastique à usage unique, contribuant ainsi à protéger la planète.

En parallèle, ce changement renforcera l'esprit d'équipe. En effet, un système de rotation sera mis en place au sein de l'équipe pour le remplissage des bouteilles.

3 LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Objectif RSE : Optimiser la gestion de l'énergie, promouvoir la mobilité durable et sensibiliser à l'environnement.

Réponse aux ODD

- ODD 7 : Énergie propre.
- ODD 11 : Villes et communautés durables.
- ODD 12 : Consommation responsables.
- ODD 13 : Actions de lutte contre le changement climatique

Engagements actuels

Réduire les impressions papier

La transition vers des documents numériques du Cabinet a permis de réduire sa consommation de papier de manière significative.

Optimiser l'éclairage et de la climatisation

L'approche responsable du Cabinet en matière d'éclairage et de climatisation, notamment durant les pauses journalières, vise à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

- **Favoriser l'utilisation d'une mobilité douce**

Le train est la méthode choisie pour les déplacements des membres du cabinet, qu'ils soient de courte ou de longue distance.

Mise en avant d'une réussite concrète

Face à l'impératif de préserver notre planète, le cabinet prend ses responsabilités en cherchant des solutions pour réduire son empreinte environnementale. A cet effet, le cabinet a pris la démarche de partager ses locaux avec d'autres entreprises.

Cette initiative permet une optimisation de l'utilisation de l'espace tout en limitant le gaspillage des ressources. Elle se traduit par des espaces communs partagés, des sanitaires à la cuisine, en passant par les salles de réunion.

Situés au 10 rue de la Charité, 69002 LYON, les nouveaux locaux offrent également un cadre propice à l'expansion de l'équipe. Ce changement offre l'espace nécessaire pour que chaque membre puisse se concentrer sur sa contribution à la mission du cabinet : promouvoir le droit à la mode responsable.

Le cabinet est fier de partager cette démarche et espère inspirer d'autres à suivre le même chemin.

Prospective à venir

- **Promouvoir l'utilisation écoresponsable du numérique**

Le Cabinet encouragera l'utilisation de moteurs de recherche écoresponsables et de pratiques numériques durables (comme l'optimisation de l'espace de stockage des mails) pour minimiser son empreinte carbone numérique.

4 LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Objectif RSE : Déployer un engagement en faveur de l'éducation et de la sensibilisation, soutenir les initiatives entrepreneuriales et promouvoir les initiatives locales.

Réponse aux ODD

- ODD 4 : Éducation de qualité
- ODD 8 : Travail décent.
- ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Engagements actuels

- Échanger de connaissances avec d'autres acteurs de la mode responsable :

Le Cabinet s'engage à partager ses connaissances avec d'autres acteurs de la mode responsable de différentes manières :

- Par un partage d'expertise en intervenant dans des incubateurs, des écoles de mode, des tables rondes ou des podcasts.
- En participant à des évènements pour soutenir les jeunes créateurs notamment pour des projets comme « Pimp ton projet ».
- En mettant créant et en publiant du contenu gratuit et accessible sur de nombreux sujets liés à la mode responsable.

Mise en avant d'une réussite concrète

Le Cabinet est également sollicité par des associations pour intervenir en droit de la mode et du textile.

Maître Glynnis Makoudou est par exemple intervenue lors d'un webinaire en tant qu'experte pour parler à des jeunes créateurs du sujet de la propriété intellectuelle. Cette prise de parole s'est effectuée dans le cadre d'un programme lié au textile lancé par l'association Positiv Planète.

Cette association accompagne les personnes éloignées de l'emploi, quels que soient leur âge, leur genre ou leur parcours, habitants des quartiers prioritaires de la ville et/ou bénéficiaires des minimas sociaux, pour leur permettre notamment de se lancer dans l'entreprenariat ou retrouver un emploi durable.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que le Cabinet intervient bénévolement auprès d'associations partageant ses valeurs et des missions communes.

Prospective à venir

- Promotion des initiatives locales et responsables à l'aide des réseaux sociaux du cabinet :

Le Cabinet veut apporter un soutien aux acteurs de la mode responsable, notamment les acteurs locaux de la ville lyonnaise et de ses environs. Le cabinet veut donc renforcer sa communication afin de promouvoir ces derniers. L'équipe de communication va par exemple réintégrer « les bons plans de la semaine » sur le réseau social Instagram pour promouvoir des évènements, des initiatives responsables et locales à venir.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE 2023/2024

Le plan d'action rend compte de nos réalisations des années précédentes tout en offrant un aperçu de nos objectifs prioritaires accompagnés de dates ciblées.

www.makoundou-avocat.fr
LE DROIT À LA MODE

Éthique au travail

Facteur de durabilité	Engagements actuels	Ambitions pour l'avenir	Date ciblée
Conditions de travail équitables et sûres	Assurer la mise à disposition du matériel essentiel pour les missions de tous les membres de l'équipe.	Poursuivre cette démarche pour chaque collaborateur et nouvelles recrues.	Période 2023-2024.
	Maintenir un suivi régulier et fournir des retours sur le travail de chaque membre de l'équipe.	Poursuivre cette démarche pour chaque collaborateur et nouvelles recrues.	Période 2023-2024.
Formation et développement personnel	Permettre aux membres de l'équipe de participer à des formations et des webinaires.	Poursuivre cette démarche pour chaque collaborateur et nouvelles recrues.	Période 2023-2024.
	x	Assurer que tous les membres de l'équipe aient la possibilité de suivre une formation en premiers secours.	2024.
	x	Encourager la participation des membres de l'équipe à des ateliers (comme la fresque textile, la fresque du climat...).	Période 2023-2024.

Éthique au travail

Facteur de durabilité	Engagements actuels	Ambitions pour l'avenir	Date ciblée
Équilibre travail-vie personnelle	Assurer le respect du droit à la déconnexion pour tous les membres de l'équipe.	Poursuivre cette démarche pour chaque collaborateur et nouvelles recrues.	Période 2023-2024.
	Instaurer la possibilité de télétravail pour les membres de l'équipe.	Poursuivre cette démarche pour chaque collaborateur et nouvelles recrues.	Période 2023-2024.
Collaboration et partage	Organiser des réunions d'équipe hebdomadaires, durant lesquelles chaque membre a l'opportunité de présenter l'avancement de son travail, de partager ses commentaires et interrogations, ainsi que de mettre en avant sa réalisation de la semaine dont il est le plus fier.	Poursuivre cette démarche pour chaque collaborateur et nouvelles recrues.	Période 2023-2024.
		Instauration d'une charte interne au sein du Cabinet.	Rentrée septembre 2023.

Éthique au travail

Facteur de durabilité	Engagements actuels	Ambitions pour l'avenir	Date ciblée
Collaboration et partage	Établir des modèles et documents types pour simplifier les tâches de chaque membre de l'équipe.	Poursuivre cette démarche et automatiser les processus.	Période 2023-2024.
	Offrir un kit de démarrage aux nouveaux arrivants, afin de faciliter leur intégration au sein de l'entreprise.	Poursuivre cette démarche et automatiser les processus.	Période 2023-2024.
		Y inclure une présentation afin d'orienter les nouvelles recrues dans l'utilisation des divers outils ainsi que dans la compréhension de la charte graphique du cabinet.	Rentrée septembre 2023.
	x	Organiser des ateliers thématiques où chaque membre présente mensuellement un sujet lié au développement durable ou à d'autres thématiques.	Rentrée septembre 2023.
	Adopter une liste de courses collective pour les articles nécessaires au bureau et aux besoins des membres de l'équipe.	Poursuivre cette démarche.	Période 2023-2024.

Consommation responsable

Facteur de durabilité	Engagements actuels	Ambitions pour l'avenir	Date ciblée
Achats durables au sein du cabinet	X	Achat de bouteilles en verre. Mettre en place un système de rotation au sein de l'équipe pour remplir des bouteilles en verre et ainsi éviter l'utilisation de bouteilles en plastique.	Rentrée septembre 2023.
Gestion des déchets et recyclages	X	Identifier des emplacements pour la collecte et le recyclage des capsules de café.	Rentrée septembre 2023.

Engagements environnementaux

Facteur de durabilité	Engagements actuels	Ambitions pour l'avenir	Date ciblée
Gestion de l'énergie et des ressources	Partager des espaces avec d'autres entreprises.	Poursuivre les efforts.	2023-X.
	Limiter les impression papier pour réduire le gaspillage.	Poursuivre les efforts.	Période 2023-2024.
Collaboration et partage	x	Promouvoir une utilisation éco-responsable du numérique, notamment en utilisant dès que possible des moteurs de recherche écologiques comme Ecosia, et en réduisant la quantité de mails stockés dans la boite de messagerie.	Rentrée 2023.
Sensibilisation à l'environnement	Optimiser l'éclairage et la climatisation pendant les pauses et autres moments.	Poursuivre les efforts.	Période 2023-2024.
Promotion de la mobilité durable	Favoriser l'utilisation du train pour les déplacements des membres du cabinet, qu'ils soient de courte ou de longue distance.	Poursuivre les efforts.	Période 2023-2024.

Engagements sociétaux

Facteur de durabilité	Engagements actuels	Ambitions pour l'avenir	Date ciblée
Éducation et sensibilisation	Échanger des connaissances avec d'autres acteurs de la mode responsable.	Continuer ce type de collaboration.	Période 2023-2024.
	Partager une expertise en matière de mode responsable et de ses enjeux juridiques en intervenant dans des incubateurs, des écoles de mode, des tables rondes ou des podcasts.	Continuer ce type de collaboration.	Période 2023-2024.
Soutien aux Initiatives entrepreneuriales	Contribuer en tant que jury à des projets tels que 'Pimp ton projet', pour soutenir les jeunes créateurs dans leurs débuts.	Continuer ce type de collaboration.	Période 2023-2024.
Promotion des initiatives locales et responsables	x	Réintégrer « les bons plans de la semaine » sur le réseau social Instagram, en mettant en avant la promotion de producteurs éco-responsables et locaux.	Mi-septembre.
Partage de compétences et de connaissances.	Fournir gratuitement des articles de blog et une newsletter hebdomadaire pendant l'été, pour aider les entreprises et autres acteurs de la mode responsables.	Poursuivre et explorer d'autres modes de partage.	Période 2023-2024.

CONCLUSION

Les efforts seront poursuivis sur l'année en continu afin de maintenir les engagements et atteindre les objectifs de la feuille de route du Cabinet.

Une révision de cette Charte est prévue pour la rentrée septembre 2024 en vue d'actualiser les données, et ce, dans une volonté d'amélioration continue.

Signature de la fondatrice

CABINET D'AVOCAT
LE DROIT À LA MODE

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE . AFFAIRES .
RÉGLEMENTAIRE . NUMÉRIQUE

GLYNNIS MAKOUNDOU

Avocat au Barreau de Lyon

glynnis@makoundou-avocat.fr
06 52 88 09 58

in/glynnismakoundou

@ledroitalamode

CONTACTER LE CABINET

www.makoundou-avocat.fr
LE DROIT À LA MODE